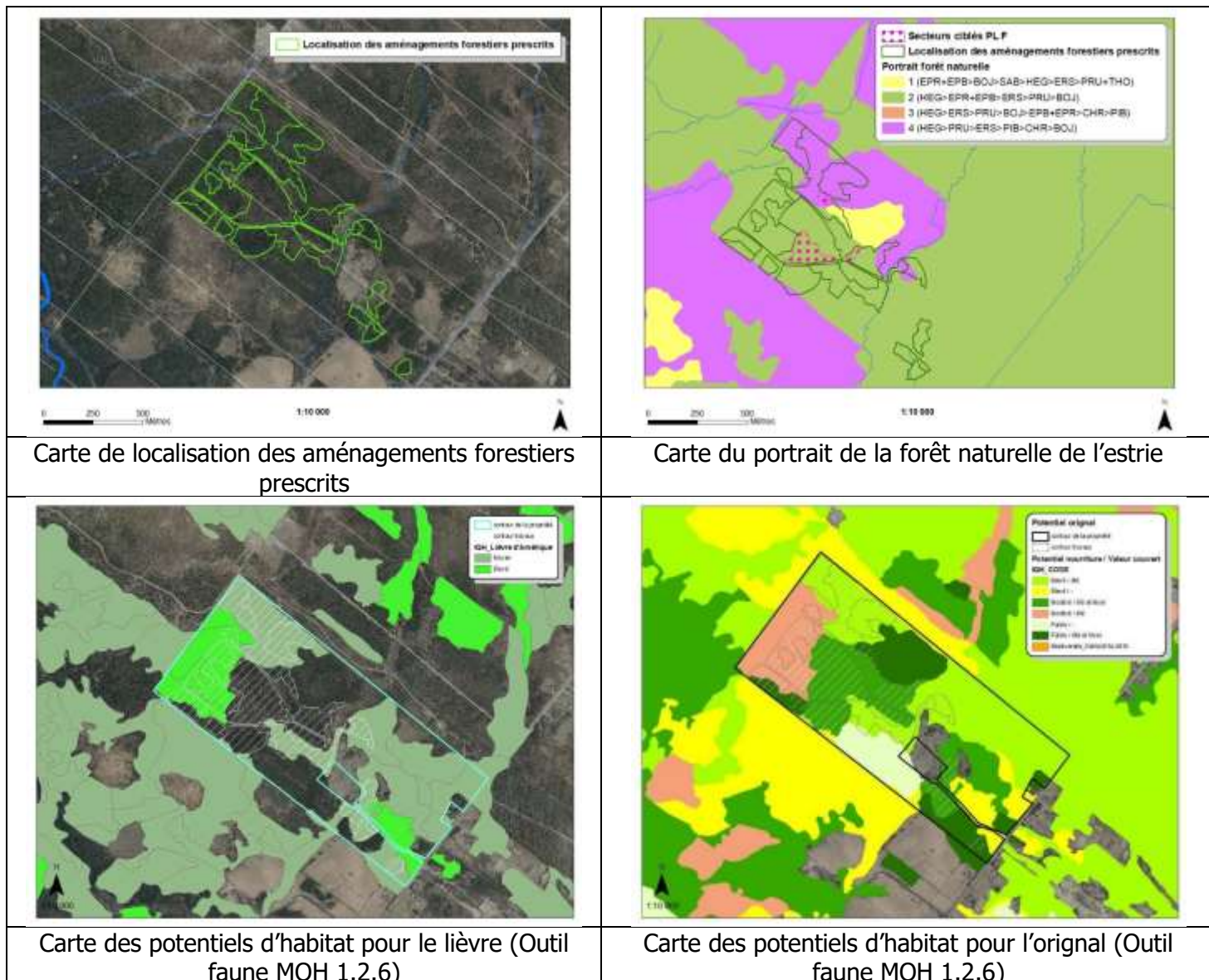


Un exemple d'aménagement sylvicole et faunique intégré

La planification de travaux sylvicoles avec intégration de mesures visant la mise en valeur d'habitats propices à la faune se réalise à partir de différents outils accessibles aux professionnels forestiers.

Pour illustrer la synergie possible pour atteindre les deux objectifs de mise en valeur, rien de mieux qu'un exemple concret.



Planification de travaux intégrés proposée Espèces ciblées => Original et lièvre d'Amérique

No peuplement	Travaux sylvicoles	Travaux fauniques	Objectifs visés
407	Coupe d'assainissement	Conservation des semenciers d'épinettes. Prélèvement ciblé de feuillus. Scarifiage du sol. Introduction de feuillus tolérants, d'épinettes rouges et de pins blancs.	Récolter la maturité pour éviter la perte de bois. Maintenir l'épinette rouge pour ses attributs dans le couvert d'abri. Le prélèvement partiel de l'érable rouge permet d'augmenter le potentiel d'alimentation. Le travail du sol vise à favoriser l'établissement de l'épinette rouge. L'introduction d'épinette et de pin a pour objectif d'offrir un abri d'hiver de qualité à plus long terme.
408	Coupe d'amélioration	Conservation des semenciers d'épinettes. Prélèvement ciblé de feuillus. Introduction de feuillus tolérants.	Prélever le sapin en perdition tout en maintenant le plus possible l'épinette en place, pour maintenir au mieux les potentiels d'abri actuels et futurs. Le prélèvement d'une proportion d'érable rouge assure le maintien du potentiel d'alimentation. La conservation de semenciers d'épinette rouge et le travail du sol par buttage visent à favoriser l'établissement de l'épinette au détriment du sapin. L'introduction de feuillus (ERS et BOJ) a un

			objectif de biodiversité (intégration du portrait de la forêt naturelle).
411	Éclaircie plantation	-	Optimiser la croissance de la plantation
414	Coupe d'amélioration	Conservation des semenciers d'épinettes et scarifiage du sol sous couvert. Prélèvement ciblé de feuillus. Maintien de corridors de déplacements en séparateur de coupe. Introduction de feuillus tolérants.	L'ouverture du couvert permet le développement de la régénération établie et la mise en place par secteurs. Le prélèvement d'une proportion d'érable rouge assure le maintien du potentiel d'alimentation. La conservation de semenciers d'épinette rouge vise un établissement en essence d'intérêt tant pour la biodiversité que pour ses attributs à retenir la neige (abri futur). Les corridors de déplacement devraient permettre de faciliter la connectivité vers les peuplements à potentiel d'abri et aux aires d'alimentation créées. L'introduction de feuillus (ERS et BOJ) a un objectif de biodiversité (intégration du portrait de la forêt naturelle).
435	Coupe d'amélioration	Demi abattage des talles d'érable rouge issues de rejets de souche et de mauvaise qualité. En bordure du peuplement, création de monticules de branches.	Prélever le sapin en perdition tout en maintenant l'épinette en place pour maintenir au mieux les potentiels d'abri et assurer une relève, par l'ouverture du couvert, en libérant le sous étage établi (compromis prélèvement : 30%). En bordure du peuplement, la réalisation du demi abattage sous forme de corridor permettra d'offrir des secteurs de nourriture pour l'original. Les monticules de branches visent à offrir des abris au lièvre pour qu'il puisse parcourir le secteur aménagé et accéder à la nourriture (1).
Aires empilements		Introduction de saule arbustif	Créer des secteurs de nourriture additionnels.

(1) Ce peuplement est contigu à un peuplement d'abri pour le lièvre. Les amas de branches lui donneront des abris pour le secteur d'éclaircie qui lui servira de nourriture

Avec cette planification de travaux, un relevé des droits de coupe prévus, des volumes de bois à récolter par groupe d'essence et des crédits pour les remboursements de taxes (*si applicable*) sont remis au propriétaire avant le début des opérations pour approbation.

L'intégration des travaux forestiers et fauniques dans l'exemple ci-haut comporte peu de frais directs car ils sont réalisés, pour la plupart à même les opérations forestières (*les opérations de reboisement, le demi-abattage et le scarifiage engageront une dépense directe*).

Manon Ayotte, ing.f.
Aménagement forestier coopératif des Appalaches